



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

COVID-19

La MRC du Granit limite l'accès à son édifice et prend des mesures exceptionnelles pour la séance de mars du Conseil des maires

Lac-Mégantic, le 17 mars 2020 – La situation évoluant rapidement et considérant la situation exceptionnelle et les mesures de santé publique émises par les gouvernements supérieurs, la MRC du Granit a décidé de limiter les risques pour l'ensemble de ses employés et des citoyens en demandant aux citoyens de limiter leur présence à l'édifice de la MRC pour favoriser les contacts par des moyens alternatifs.

Le personnel demeure donc en poste afin d'assurer le service aux citoyens et aux municipalités par courriel et par téléphone selon les heures habituelles d'affaires soit de 8h30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

Toutefois, pour les citoyens qui devront tout de même se présenter, le bureau d'accueil touristique, ayant été fermé, servira à accueillir ces visiteurs qui seront limités à ce seul lieu pour rencontrer les employés présents.

De plus, la séance du Conseil des maires de la MRC du Granit prévue pour le mercredi 18 mars se tiendra, mais des dispositions seront prises afin de respecter la procédure d'hygiène du 1 mètre de distance entre chaque personne et le conseil se fera à huis clos tel que le permet exceptionnellement et de façon temporaire le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Les élus qui le désirent ont également la possibilité de joindre la séance via conférence téléphonique.

« Nous avons le devoir de recourir à ces mesures pour contribuer aux efforts de réduction de la propagation. Nous avons aussi le devoir de protéger l'ensemble des citoyens et de nos employés afin de garantir la sécurité de tous, » a déclaré la directrice générale de la MRC du Granit, madame Sonia Cloutier.

La MRC du Granit entend respecter les directives gouvernementales et réajustera son approche au fil des nouvelles informations qui lui seront transmises.

- 30 -

Contact :

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit

819 583-0181, poste 117

vlachance@mrcgranit.qc.ca

Source :

Sonia Cloutier
Directrice générale
MRC du Granit